

COMMUNE DE MONT DE L'ENCLUS

RAPPORT ANNUEL 2019



Mars 2020 - Novembre 2020

ANNEXE 1 : SITUATION GENERALE DE L'OPERATION

Tableau des projets réalisés

Sans objet

Tableau des projets en cours :

Priorité 1 – 2 - 3	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
1	7	Créer une Maison multiservices	1.410.000€	SPW – DGO3 – DR
1	8	Aménager un espace de co-accueillantes d'enfants (2 accueillantes)	Projet repris dans la convention « maison multiservices »	FWB / ONE + SPW – DGO3 – DR

Tableau des projets en attente :

Priorité du PCDR 1 – 2 - 3	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
2	1	Adopter un plan de communication	Non déterminé	Commune
2	2	Aménager le cœur de village de Russeignies	Non déterminé	SPW – DGO3 - DR
2	3	Créer des logements pour jeunes couples dans l'ancienne cure de Russeignies	Non déterminé	SPW – DGO3 - DR
2	4	Créer des logements Tremplin à Anseroeul	490.000€	SPW – DGO3 - DR
1	5	Adhérer à une Agence immobilière Sociale	Non déterminé	Commune - FLW
1	6	Créer des logements pour seniors avec services et aménager les abords du site	525.000€	SPW – DGO3 – DR Convention 2020 à négocier
2	9	Créer une plateforme des producteurs et commerçants locaux	Non déterminé	Commune

2	10	Créer un Groupe d'achat solidaire	Non déterminé	Commune - privés
3	11	Aménager et baliser des sentiers intra et inter villages	Non déterminé	SPW – DGO3 – DR Sentiers.be - CGT
2	12	Créer une plateforme locale de covoiturage	Non déterminé	Commune
3	13	Créer un service de transport à la demande	Non déterminé	Commune – SRWT - TEC
1	14	Créer un rucher didactique	4.600€	Semaine de l'arbre RW
1	15	Créer un circuit d'interprétation le long du Ravel – L87	250.000€	CGT – Parc naturel du Pays des Collines (PNPC)
1	16	Mener des actions de sauvegarde et de valorisation du Petit Patrimoine et du Patrimoine culturel	Non déterminé	PPPW
3	17	Valoriser le patrimoine industriel et touristique de Mont de l'Enclus	Non déterminé	A déterminer
2	18	Créer un espace citoyen au sein d'une église	Non déterminé	A déterminer
1	19	Réaliser une étude de mobilité et des aménagements de voirie à l'Enclus du Haut		CITW
2	20	Elaborer un schéma directeur du paysage et des aménagements paysagers à l'Enclus du Haut	Non déterminé	Commune - PNPC
2	21	Valoriser le terrain communal de la rue du Renard	Non déterminé	SPW – DGO3 – DR
2	22	Créer un pôle de loisirs actifs	Non déterminé	FEADER
1	23	Mobiliser les opérateurs locaux dans la démarche « Bienvenue vélo »		Maison du Tourisme de WAPI
3	24	Créer un atelier rural	Non déterminé	SPW – DGO3 – DR

ANNEXE 2 : TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXECUTION DE TRAVAUX.

Année de convention	Type de programme	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside inscrit dans la convention
2019 Visa n° 19/15076 du 11/06/2019	PCDR	Création d'une maison rurale multiservices à Amougies	Fournir des services collectifs et qualitatifs aux citoyens	854.937,50€ (global) 196.200€ (acquisition)
		Etats d'avancement physique du projet		Date :
		Désignation de l'auteur de projet		
		Approbation de l'avant-projet par le CC		
		Approbation de l'avant-projet par la RW		
		Approbation du projet par le CC		
		Approbation du projet par le Ministre		
		Adjudication		
		Promesse ferme du Ministre		
		Début des travaux		
		Réception provisoire		
		Décompte final		
		Réception définitive		
		Etat d'avancement financier du projet		
		Montant conventionné à 100%		1.409.875€
		Montant du subside		
		Nombre de jours prestés		

ANNEXE 3 : TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

Sans objet

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL.

Installée en février 2015, la CLDR compte 32 membres. Tout au long de l'**année 2019**, les membres ont travaillé à la mise en œuvre d'actions et de projets. La CLDR s'est réunie deux fois en 2019. Par contre les groupes-actions « Environnement », « Mobilité » et « Economie » se sont réunis à plusieurs reprises.

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur
2015	2015	30 septembre 2019 (changement suite à une démission)	09/04/2015
Date des réunions durant l'année écoulée	Ordre du jour	Nombre de présents	
26 mars 2019	Présentation du rapport annuel 2018 de la CLDR ; Choix des projets et actions pour les 3 prochaines années ; Présentation et distribution du programme de la Quinzaine de la nature	15 membres présents 3 membres excusés	
26 novembre 2019	Etat d'avancement du projet Maison rurale multi services; Négociation de la convention faisabilité 2020; Etat d'avancement des Groupes Action : Présentation du nouveau concept « Quinzaine de la nature » ; Présentation des actions « mobilité douce » ;	10 membres présents 6 membres excusés	

Les groupes de travail

✓ Le Groupe-action Environnement.

La cinquième édition de la Quinzaine de la Nature de Mont-de-l'Enclus s'est déroulée du 24 avril au 5 mai 2019 !

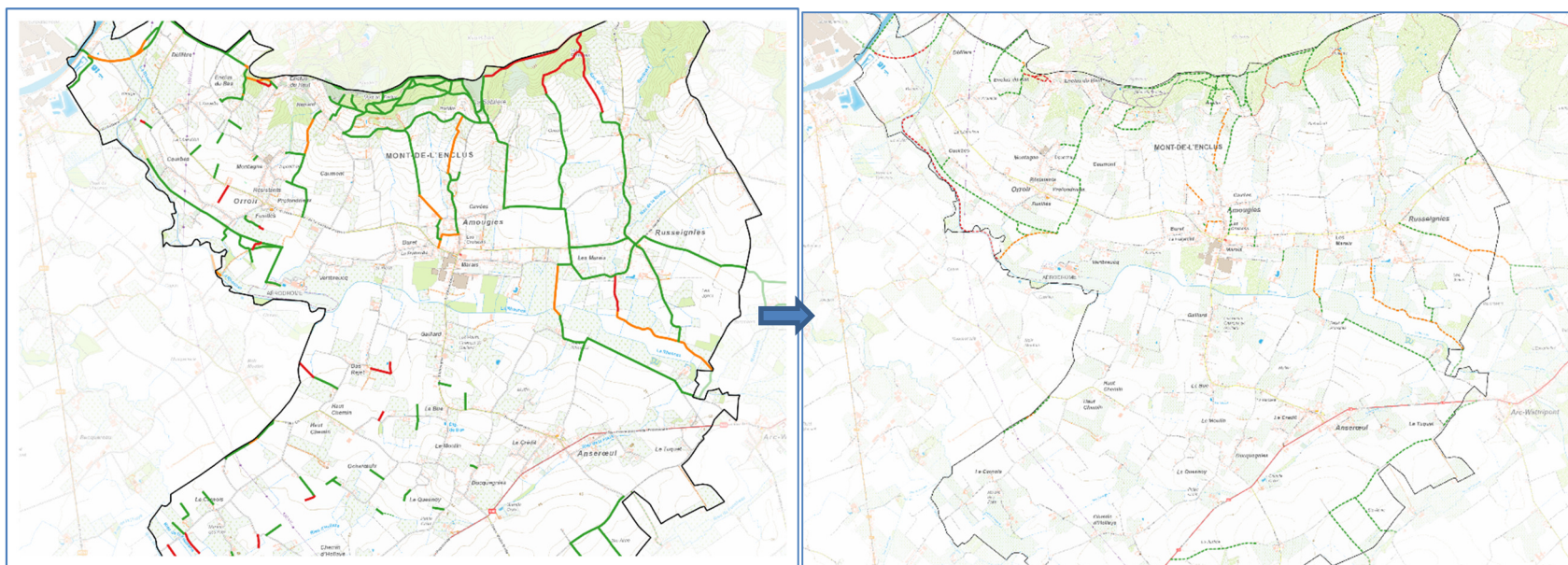
Une douzaine d'activités étaient programmées comme des balades nature et VTT, une projection de film, un atelier de produits d'entretien écologiques, une exposition de livres, un vide dressing et un spectacle pour enfants. La quinzaine de la Nature s'est clôturée en beauté par la Journée de l'Environnement avec l'organisation d'une bourse aux plantes et légumes du jardin, différents stands, diverses animations ainsi qu'une conférence.



✓ **Le groupe-action « Mobilité »**

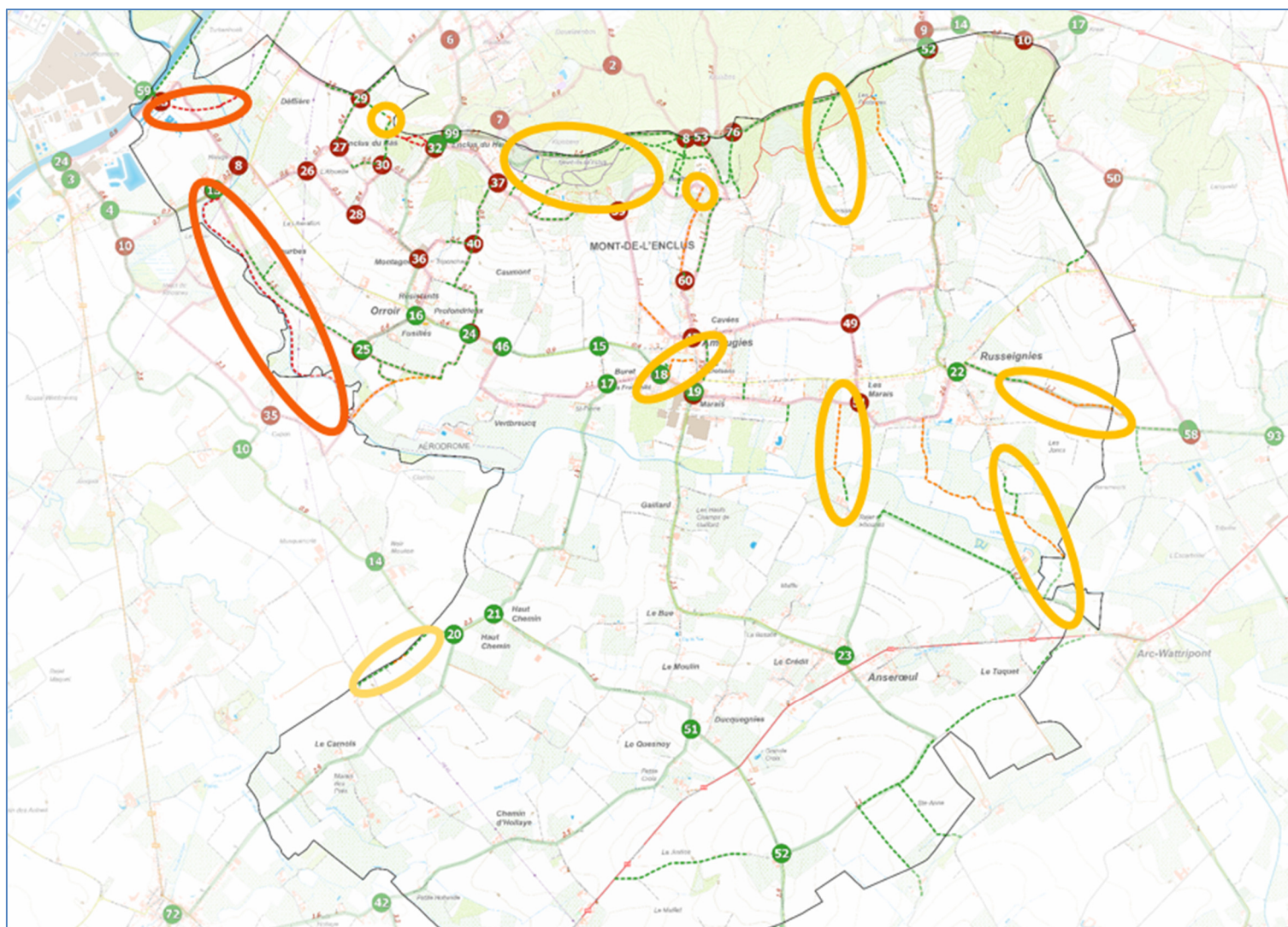
Un état des lieux des sentiers existants a été mené avec le groupe action « mobilité » (carte 1). Un examen sur le terrain par la FRW a permis une vérification de l'état des sentiers, un relevé du revêtement des sentiers (dur, meuble, enherbé ou arboré) et l'élimination des voies sans issue (carte 2).

L'état des lieux ne prend pas en compte les sentiers qui auraient disparus. Un power point présentant les différents « points noirs » de la commune a été fourni à l'Echevine du DR en septembre 2019. Certains lieux ne nécessitant que très peu de moyens humains ou financiers pourront être remis en état assez rapidement (en jaune sur la carte 3); les autres feront l'objet d'une réflexion plus approfondie et des moyens financiers plus importants seront budgétisés en 2021 et 2022 (en orange sur la carte 3).



Carte 1 : Inventaire sentiers - groupe action mobilité

Carte 2 : Rectification inventaire sentiers - FRW



Carte 3 : mise en évidence des points problématiques sur MDE

- ✓ Le **groupe-action « Economie »**. Suite aux réunions de 2018, l'agent relais de la commune et celui de la FRW ont pu commencer le travail d'inventaire des différents éléments devant figurer dans la brochure d'informations touristiques. Faute de temps, le travail n'a pu être terminé en 2019 ; il continuera en 2020.

➤ **Propositions de projets à entreprendre en 2020 - 2021:**

En 2020, il est prévu de terminer et/ou poursuivre le travail des groupes actions Environnement, Economie et Mobilité active

La CLDR a fait un choix d'actions à mener en 2020 :

- ✓ Fiche n°14 - Créer un rucher didactique
- ✓ Fiche n°23 - Mobiliser les opérateurs touristiques locaux dans la démarche « Bienvenue vélo »

ANNEXE 5 : PROGRAMMATION DANS LES TROIS ANS AVEC RECHERCHE DES MOYENS FINANCIERS

	Priorité du PCDR	Intitulé et n° du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoirs subsidiaires	
				Dénomination	Pourcentage intervention
Convention 2020	Court terme	Fiche n°6 - Créer 3 logements pour seniors avec services et aménager les abords du site	525.000€	SPW – DR	80%(500.000€) 50% (surplus)
Convention 2021	Court terme	Fiche n°4 - Créer 3 logements Tremplin à Anseroeul	490.000€	SPW – DR	80%
Convention 2022	Court terme	Fiche n°15 - Créer un circuit d'interprétation le long du RAVeL des Collines	248.500€ 1.500€	SPW – DR CGT	80% 100%

TABLEAU FINANCIER MODIFIE SUITE A LA CIRCULAIRE 2020/01 RELATIVE AU PCDR

	Priorité du PCDR	Intitulé et n° du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoirs subsidants	
				Dénomination	Pourcentage intervention
Convention 2020	Court terme	Fiche n°6 - Créer 3 logements pour seniors avec services et aménager les abords du site	525.000€	SPW – DR	60%
Convention 2021	Court terme	Fiche n°4 - Créer 3 logements Tremplin à Anseroeul	490.000€	SPW – DR	60%
Convention 2022	Court terme	Fiche n°15 - Créer un circuit d'interprétation le long du RAVeL des Collines	248.500€ 1.500€	SPW – DR CGT	80% 100%

MONT-DE-L'ENCLUS - Opération de Développement Rural
Compte-rendu de la réunion de la
Commission Locale de Développement Rural du
26 mars 2019 - salle du Conseil communal d'Amougies

Présent(e)s :

Jean-Pierre BOURDEAUD'HUY, Mélanie DEBLAUWE, Oscar DELCOIGNE, Bertrand DESRUEZ, Bernard MARIAGE, Filip NEUVILLE, Amélie PECQUEREAU, Dominique VAN CAUWENBERGHE, Marie-Thérèse VANDENHAUTE, Christel VERSCHUERE, Jean-Pierre VERDONCK, Achille VERMEULEN, Nicolas WEYTSMAN, Virginie WEYTSMAN.

Invité(e)s :

Anne-Catherine MANGAIN – Service logement et urbanisme – Administration Communale de Mont-de-l'Enclus

Excusé(e)s :

Marie-Rose MAES, Frédérica BUCKENS, Yves SCHEPENS.

FRW :

Brigitte THIENPONT, Hélène VANDEWALLE – Agents de développement – Fondation Rurale de Wallonie.

La séance est présidée par Madame Christel Verschuere – Echevine du DR.

1. Présentation et approbation du Rapport Annuel 2018

Pour rappel, le nouveau PCDR a été approuvé par le Gouvernement wallon en date du 26 avril 2018.

En raison des élections communales, le quart politique a été renouvelé au sein de la CLDR : 5 nouveaux membres politiques sur les 8 représentants du conseil communal. Les nouveaux membres ont l'occasion de se présenter brièvement.

Il y a également une candidature citoyenne spontanée : M. Georges Malaise ; celui-ci est intéressé par le développement de sa commune et souhaite s'investir en fonction de son temps et de ses centres d'intérêts. La candidature de M. Malaise est acceptée par l'ensemble de la CLDR.

Brigitte THIENPONT présente le rapport annuel 2018. Ce rapport se compose de plusieurs parties dont l'état d'avancement des conventions et des actions ainsi que le rapport d'activités de la CLDR.

Pour l'année 2018, la CLDR s'est réunie à une seule fois en raison des élections communales. En effet, Brigitte Thienpont rappelle à la CLDR que le Ministre Collin, dans le contexte d'une année électorale, avait demandé aux Communes de **suspendre les réunions publiques liées au développement rural du 1^{er} juin jusqu'à l'installation du nouveau conseil communal**, c'est-à-dire le 3 décembre 2018. Les réunions des groupes-actions pouvaient toutefois être maintenues ; les groupes repris ci-dessous se sont d'ailleurs réunis à plusieurs reprises pour le suivi de leur programme.

1.1. Actions 2018 :

- ✓ Pour la 4ème année consécutive, **le groupe de travail environnement** a mis en place la « Quinzaine de la Nature », évènement fédérateur qui vise à valoriser le cadre naturel de l'entité. Les activités proposées étaient : conférences, balades à vélo et pédestre, exposition de photographies d'oiseaux d'eau de chez nous, stand d'identification de vélos par la Police ... et pour la seconde fois, l'organisation d'un marché d'artisans et producteurs près de la Maison des Randonneurs à Orroir. Toutes ces activités gratuites ont remporté un franc succès. La 5ème édition est en préparation. Trois réunions de travail ont eu lieu en 2018.
- ✓ Le **groupe-action « Mobilité »** s'est réuni une fois en vue d'organiser une balade sur la commune de Mont-de-l'Enclus (22 septembre 2018) et a participé au balisage de la balade. Cette activité s'inscrivait dans une démarche de supracommunalité qui réunissait les administrations communales de Celles, Frasnes-Lez-Anvaing et Mont-de-l'Enclus, le but étant de favoriser la pratique du sport à travers l'organisation de diverses manifestations.
- ✓ Le **groupe-action « Economie »** s'est réuni deux fois en 2018. Les membres ont décidé de travailler sur la réalisation d'une brochure d'informations touristiques. Le groupe composé de membres de la CLDR mais surtout d'indépendants des secteurs Horeca et de loisirs a identifié les principales rubriques du document ainsi que son concept.

1.2. Convention-faisabilité 2018:

- ✓ La **Maison Multi-services** a été négocié en juillet 2018. Les différentes démarches administratives sont en cours : la convention faisabilité passe au Conseil communal ce 28 avril ; elle sera directement envoyée à la DGO3 et au Ministre afin d'obtenir sa signature avant la mi-avril (élections de mai). Une fois la convention faisabilité signée et le n° de visa obtenu, le terrain assaini pourra être acheté et un auteur de projet pourra être désigné. Actuellement, la commune a signé le compromis de vente mais l'assainissement du terrain est toujours en cours. Brigitte Thienpont rappelle à la commune d'attendre la convention faisabilité signée avant de passer l'acte d'achat du terrain au risque de perdre le subside de 80% alloué à l'acquisition par le SPW.

Un membre s'interroge sur l'état d'avancement des travaux d'assainissement. Monsieur le Bourgmestre explique que le propriétaire, Monsieur Duroisin, a mandaté la société Dufour pour l'assainissement de la parcelle. Suite à une plainte d'un riverain lors de la démolition des bâtiments, la Police de l'environnement est descendue. Cette dernière a fait stopper immédiatement les travaux car le permis d'environnement de classe 3 ne répondait pas à la quantité d'amiante présente sur site. Le nouveau permis d'environnement de classe 2 vient d'être accepté par la tutelle. Les travaux pourront donc redémarrer sous peu.

Brigitte Thienpont conseille à la commune de garder un œil attentif sur le suivi des travaux.

1.3. Choix des conventions pour les trois prochaines années

(attention, les numéros des fiches ne correspondent pas forcément à leur priorité)

En mars 2018, la CLDR avait programmé les projets suivants :

Pour 2018 – Fiche n°7 – Créer une maison rurale multiservices

Pour 2019 – Fiche n°6 – Créer 3 logements pour seniors

Pour 2020 – Fiche n°4 – Créer des logements Tremplin à Anseroeul

Le projet de maison multiservices étant déjà négocié et les projets de logements étant toujours souhaités par la CLDR, Brigitte Thienpont énonce les différentes conventions pouvant être négociées en 2021:

- ✓ Fiche n°2 - Aménager le cœur de village de Russeignies
- ✓ Fiche n°3 - Créer des logements pour jeunes couples dans l'ancienne cure de Russeignies

- ✓ Fiche n°15 - Créer un circuit d'interprétation le long du RAVeL des Collines
- ✓ Fiche n°21 - Créer un espace de convivialité rue du Renard

Après analyse des projets et apport d'informations par le Bourgmestre, le choix se porte sur la fiche **« Créer un circuit d'interprétation le long du RAVeL des Collines »**. Les membres estiment qu'un projet « nature » a toute sa place dans la programmation à 3 ans.

Tableau récapitulatif :

	Priorité du PCDR	Intitulé et n° du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoirs subsidiaires	
				Dénomination	Pourcentage intervention
Convention 2019	Court terme	Fiche n°6 - Créer 3 logements pour seniors avec services et aménager les abords du site	525.000€	SPW – DR	80%(500.000€) 50% (surplus)
Convention 2020	Court terme	Fiche n°4 - Créer 3 logements Tremplin à Anseroeul	490.000€	SPW – DR	80%
Convention 2021	Court terme	Fiche n°15 - Créer un circuit d'interprétation le long du RAVeL des Collines	248.500€ 1.500€	SPW – DR CGT	80% 100%

1.4. Choix des actions à mener

En 2019, il est prévu de terminer et poursuivre le travail des groupes actions économie et mobilité.

Brigitte Thienpont énonce les différentes actions reprises dans la programmation et pouvant être menées en 2020 :

- ✓ Fiche n°14 - Créer un rucher didactique
- ✓ Fiche n°16 - Mener des actions de sauvegarde et de valorisation du Petit Patrimoine et du Patrimoine culturel
- ✓ Fiche n°23 - Mobiliser les opérateurs touristiques locaux dans la démarche « Bienvenue vélo »
- Le projet de rucher peut également être porté par un privé ou une ASBL comme le Centre protestant d'Amougies. Ce type de projet est finançable dans le cadre de la semaine de l'arbre de la RW. La FRW contactera Jonathan Vanlaere dès que possible.
- Pour la démarche « Bienvenue vélo », le Bourgmestre explique qu'une infrastructure spéciale « vélo et VTT » en envisagée à l'Enclus du haut, près de la maison des randonneurs. A suivre avant d'activer la fiche.

Pour 2020, il est décidé de mettre sur pied un groupe action patrimoine en collaboration avec le cercle d'histoire local.

1.5. Approbation du rapport annuel

Le rapport annuel est approuvé par la CLDR

2. Présentation du programme de la Quinzaine de la Nature.

Hélène VANDEWALLE distribue le flyer de l'édition 2019 qui se déroulera du 24 avril au 5 mai 2019 et en détaille le programme.

Au programme : Balades nature et VTT, projection de film, ateliers divers, exposition de livres, vide dressing, spectacle pour enfants et bien plus encore ! La quinzaine se clôturera par la journée de l'environnement avec l'organisation d'une bourse aux plantes et légumes du jardin, avec différents stands, animations et conférence.

5^e édition
MONT-DE-L'ENCLUS
Quinzaine de la Nature
24 AVRIL AU 5 MAI 2019

ACTIVITÉS GRATUITES
FILM, BALADES NATURE, BALADE VTT, ATELIERS, SPECTACLE, ...

LES FORÊTS ET SES HABITANTS
EXPOSITION DE LIVRES
Mont-de-l'Enclus est une commune surplombée par une magnifique forêt. Qu'on l'admirer de loin ou qu'on aille à s'y perdre, il est toujours intéressant d'en savoir plus sur ces lieux naturels qui sont aussi beaux que bons pour notre santé. Venez découvrir les livres sur le Shireen Vieux, cette pratique des bains de forêts aux bienfaits étudiés et reconnus par les médecins.
Centre de Lecture publique (13 Rue Couture d'Orroir, 7750 Amougies)
Du 24 AVRIL au 1^{er} MAI
Me. 14h à 18h (15h à 18h)
sa. 9h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30

APRÈS-MIDI DES FAMILLES - LA MOBILITÉ, ÇA FAIT BOUGER
Venez découvrir les animations, stands et projets participatifs. Balade familiale encadrée (3km) à vélo au départ de la Clé de Fa (15h30) (2 Chemin fils, 7750 Amougies). Plus d'info au 069/343300
Ecole d'Ansermeul (13 Place, 7750 Ansermeul)
Samedi 27 AVRIL de 14h30

BALADE NATURE GUIDÉE
"À LA DÉCOUVERTE DES POLLINISATEURS"
Venez découvrir l'utilité des insectes pollinisateurs qui occupent une place importante même dans nos espaces publics ou le long de nos sentiers. Comment pouvons-nous faire pour les préserver et améliorer leurs habitats ? Nous aborderons ensemble quelques pistes concrètes pour leur donner un coup de pouce !
La Clé de fa (19 Rue Orléans, 7750 Amougies)
Samedi 27 AVRIL à 9h30
Durée : 2h30

Activités gratuites !

"WEP-FLAGADA, UNE HISTOIRE DE FRAISES"
SPECTACLE POUR ENFANTS
accessible aux 6 - 12 ans
L'association de sauvegarde et de libération des fruits et légumes de Belgique organise des conférences dans le monde entier. Son but : promouvoir la consommation des fruits et des légumes de saison et de proximité ! Pour cela, elle envoie ses équipes les plus fidèles défendre pour une conférence très spéciale ! C'est l'événement scientifique et Wepi, l'authentique fraise de Wépion font équipe pour raconter aux enfants d'où proviennent les aliments de leur assiette.
Centre de Lecture publique (13 Rue Couture d'Orroir, 7750 Amougies)
Mercredi 24 AVRIL à 14h30

"PETIT PAYSAN"
PROJECTION DU FILM
Les 100 jours de l'été
Pierre, dans la trentaine, est un éleveur de bœufs laitiers. Sa vie tourne autour de sa ferme, ses parents et son bétail. Les premiers cas d'épidémie de tache folle sont signalés en France. Pierre découvre que l'une de ses bêtes est infectée. Il ne peut faire face à la perspective de perdre son troupeau. Ses bêtes sont tout ce qu'il a dans la vie et il va tout faire pour les sauver.
Horn Emmaüs (9 Chaussée de la libération, 7750 Orroir)
Dimanche 28 AVRIL à 15h

ATELIER DE PRODUITS D'ENTRETIEN ÉCOLOGIQUES
Venez apprendre à confectionner vos propres produits. Inscription obligatoire au 068/544607 (15 personnes max)
Maison de Village d'Amougies (7 Rue des Murs, 7750 Amougies)
Jeudi 25 AVRIL de 16h à 18h

VIDE DRESSING
Favorisez l'anti-gaspil, venez acheter des habits en seconde-main. Plus d'info au 069/768263 (Choc. l'Administration Communale - ext. 7)
Salle des fêtes (2 Place d'Amougies, 7750 Amougies)
Samedi 4 MAI de 10h à 18h

Journée de l'Environnement
Dimanche 5 MAI
Salle des fêtes (2 Place d'Amougies, 7750 Amougies)

BOURSE AUX PLANTES ET LÉGUMES DU JARDIN
Venez échanger ou acheter des plantes (comestibles, aromatiques, médicinales, herbacées ou aquatiques). Divers stands de sensibilisation et d'informations seront également au rdv : compostage, toilette sèche, agriculture. Sensibilisation à nos rivières...
de 11 à 18h30

BAR TENI PAR LA BRASSERIE KLUZ

CIRCUIT VTT
Munis de votre VTT et votre casque, admirez la beauté de Mont-de-l'Enclus. Cette activité est ouverte à tous (circuit adapté selon le niveau des participants)
départ 9h (durée 2h30)

"L'ENTOMOPHAGIE. LA NOURRITURE DE DEMAIN"
Animation par Anama. Nombre limité de places (20 max)
Inscription obligatoire au 0475/645240 de 11h à 13h

"À LA RECHERCHE DE PLANTES SAUVAGES COMESTIBLES"
BALADE NATURE GUIDÉE
Certaines plantes ont des propriétés nutritionnelles et médicinales, mais la prudence s'impose. En effet, on ne recueille pas n'importe quand ni n'importe où. Le but est de découvrir et identifier des plantes qui peuvent vous être utiles, selon les saisons, en prenant certaines précautions.
départ à 14h30 (durée : 2h30)

"RECYCLONS NOS ÉPLUCHURES"
Animation par Anama. Nombre limité de places (20 max)
Inscription obligatoire au 0475/645240 de 15h à 17h

"AU PAYS DES COLLINES - DE LA BOTANIQUE À LA BIODIVERSITÉ"
Conférence donnée par M. Henrart à partir des relevés botaniques réalisés par l'équipe de M. Faucoq
de 17h15 à 18h15

La campagne de communication est lancée sur le site internet de la commune, via les réseaux sociaux, par e-mail aux membres du Groupe-action environnement et partenaires de l'organisation. Les affiches seront distribuées par le centre culturel fin mars/début avril sur les communes de MDE, Frasnes et Ellezelles. Une conférence de presse sera organisée après le 15 avril et le toute-boîte sera distribué sur Mont-de-l'Enclus au même moment.

Les membres de la CLDR sont invités à prendre des affiches et flyers pour en distribuer autour d'eux. La CLDR s'engage à diffuser largement l'information et à participer au maximum aux activités proposées.

4. Divers

Mme Christel Verschuere annonce l'activité « Wallonie plus propre » le 30 mars 2019.

Secrétariat

Présidence

Fondation rurale de Wallonie

Mme VERSCHUERE Christel

MONT-DE-L'ENCLUS - Opération de Développement Rural
Compte-rendu de la réunion de la
Commission Locale de Développement Rural du
26 novembre 2019 - salle du Conseil communal d'Amougies

Présent(e)s :

Oscar DELCOIGNE, Bertrand DESRUEZ, Filip NEUVILLE, Amélie PECQUEREAU, Dominique VAN CAUWENBERGHE, Marie-Thérèse VANDENHAUTE, Christel VERSCHUERE, Jean-Pierre VERDONCK, Nicolas WEYTSMAN.

Invité(e)s :

Marie-Rose MAES, Elodie DOGIMONT

Excusé(e)s :

Anne-Catherine MANGAIN

Jean-Pierre BOURDEAUD'HUY, Bernard MARIAGE, Achille VERMEULEN, Philippe D'HONDT, Yves SCHEPENS.

FRW :

Brigitte THIENPONT, Hélène VANDEWALLE – Agents de développement – Fondation Rurale de Wallonie.

La séance est présidée par Madame Christel Verschuere – Echevine du DR.

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du 26 mars 2019
- Etat d'avancement du projet maison rurale multi services
- Convention 2020 : logements pour seniors avec services
- Etat d'avancement des groupes « action » :
 - Nouveau concept de la Quinzaine de la Nature
 - Actions « mobilité active »

Madame Verschuere ouvre la séance et remercie les membres pour leur présence. Elle excuse l'absence de Anne-Catherine Mangain et passe la parole à Marie-Rose Maes. La Directrice générale signale qu'un engagement a été fait pour pallier l'absence d'Anne-Catherine au service urbanisme (maladie) ; c'est Elodie Dogimont qui sera en charge des dossiers de ce service et qui reprendra le suivi des projets du développement rural. Il était donc important qu'elle participe à la CLDR afin de prendre connaissance des différents projets et actions du programme.

1. Approbation du compte rendu du 26 mars 2019.

Avant d'approuver le compte rendu, Brigitte Thienpont signale un changement au sein de la composition de la CLDR ; suite à la démission de Mme Mélanie DEBLAUWE au Conseil communal, c'est Filip NEUVILLE qui devient membre effectif.

Le compte rendu du 26 mars 2019 est approuvé sans remarque.

2. Maison rurale multi services *(voir support en annexe)*

Ce projet fait l'objet d'une convention-faisabilité 2019. Il a été négocié avec le SPW – GDO3 le 20 juillet 2018 et a été signé par le Ministre Collin le 11 juin 2019.

Ce dossier comprend l'acquisition d'un terrain situé à l'arrière de la Clé de Fa, la construction d'un bâtiment multifonctionnel d'environ 450m² et de l'aménagement des abords ; c'est-à-dire l'espace parking et la zone « verte » de type parc.

Les espaces du bâtiment sont :

- Une salle polyvalente dédiée aux échanges, réunions, conférences, aux activités comme la gymnastique douce, la psychomotricité...
- Un espace de travail locatif (coworking) et un bureau partagé pour les fonctions médicales et autres.
- Un espace « jeunes » qui accueillera les activités du PAJA. L'existence de ce local adapté aux normes de la FWB permettra sans doute à l'asbl d'obtenir le statut de Maison de Jeunes et bénéficier d'aides qui en découlent.
- Un espace pour 2 co-accueillantes d'enfants.

Le coût total s'élève à 1.409.875€ avec un subside de 854.937€.

L'acte d'achat a été passé le 22 octobre 2019 et le cahier spécial des charges (CSC) pour l'auteur de projet est en préparation. Il sera inscrit à l'ordre du jour du prochain Conseil communal.

Questions et remarques

- Dominique Van Cauwenberghe signale qu'une réforme des milieux d'accueil génère des inquiétudes dans le secteur (voir article du CE du 8 novembre). Les accueillantes devront être, au minimum, en possession d'un certificat de l'enseignement secondaire supérieur.
La FRW va contacter l'ONE pour en savoir plus et une réunion sera programmée avec tous les acteurs du secteur de la petite enfance dès que l'auteur de projet aura été désigné.
- Amélie Pecquereau insiste sur l'importance du bilinguisme au sein des activités proposées mais aussi au niveau de l'accueil des petits (accueillantes bilingues ou une francophone et une néerlandophone)
- Quand peut-on espérer voir la réalisation de ce projet ?
Aujourd'hui il est difficile de donner un timing ; le cahier des charges pour l'auteur de projet va passer au prochain conseil communal. Une fois l'auteur de projet désigné, celui-ci travaillera sur l'esquisse de la maison multi-services et la présentera à la CLDR et au collège. Ensuite il proposera un avant-projet et plusieurs étapes administratives seront nécessaires pour que l'avant-projet devienne un projet définitif qui sera approuvé par le Collège, la CLDR, la DGO3 et le Conseil communal. Ensuite, aura lieu l'ouverture des soumissions et la désignation d'une entreprise.

3. Convention 2020 : création de logements seniors avec services.

Vu la mise en place du nouveau cabinet de la Ministre Tellier et l'identification des personnes responsables du suivi des dossiers du développement rural, la commune et la FRW vont pouvoir négocier prochainement le second projet inscrit à court terme, à savoir la construction d'un ensemble de 3 logements pour personnes âgées autonomes, seules ou en couple avec possibilités de services à la demande.

Un espace commun aux logements est également prévu afin de permettre aux locataires de recevoir leur famille et/ou organiser des événements divers. Les aménagements extérieurs seront conçus comme des lieux de convivialité et de rencontre, a contrario de l'arrière des logements (terrasses) qui privilégiera l'intimité des locataires. Les espaces à l'avant des logements permettront la connexion et l'interaction avec la Maison Multi-Services prévue sur le même terrain.

Aucune acquisition n'est donc nécessaire puisque l'achat de la parcelle est compris dans la 1ère convention.

Le budget total est de 525.080€ avec un subside de 412.540€

Questions et remarques

- La mobilité douce est-elle prévue dans le projet ?
Oui, l'utilisation du sentier vers la poste et le centre du village est prévue. Des aménagements seront faits si nécessaire pour faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite (tribune, chaise...)
- Quelle est la composition des logements ? Quelle surface au sol prévue ?
Les logements auront une surface de $\pm 80\text{m}^2$ chacun ; ils seront composés d'une pièce de vie, d'une cuisine, d'une salle de bain, d'une ou deux chambres. Une terrasse à l'arrière des maisons viendra compléter l'ensemble. Le tout sera adapté aux PMR.
- Comment envisage-t-on la gestion et l'entretien ?
C'est un peu tôt pour pouvoir donner des informations précises. Des loyers seront perçus par la commune et l'entretien des espaces communs sera sans doute pris en charge par le service de nettoyage de l'administration communale.
La mise à disposition de services spécifiques à domicile sera proposée sur base des services présents sur le territoire communal ou, le cas échéant, en périphérie.
- Actuellement, trois logements sont envisagés. Comment agira la commune si la demande est plus importante ?
Un règlement d'occupation sera mis en place afin de sélectionner les personnes qui occuperont les lieux. D'autres projets de logements sont possible, soit en développement rural, soit par des agences immobilières.
- Pourquoi ne pas profiter de la salle polyvalente de la Maison multi-services comme espace commun pour les locataires ?
Les besoins et attentes ne sont pas les mêmes et sont parfois incompatibles. Le local pour les 3 locataires sera privé afin qu'ils puissent avoir des moments de convivialités (amis, famille, ...) alors que la salle polyvalente de la Maison multi-services sera en location avec une capacité d'accueil bien plus conséquente et des activités bien plus variées (réunions, conférences, animations diverses, yoga, psychomotricité...).

4. Etat d'avancement des groupes « action » :

Nouveau concept de la Quinzaine de la Nature

Anciennement connu sous le nom de « Quinzaine de la Nature », « **Mont-de-l'Enclus au fil des saisons** » regroupera des activités liées à l'environnement tout au long de l'année avec une communication spécifique par saison. S'y dérouleront : animations « nichoirs », balades, projection de film, conférences,

atelier « zéro déchet », et bien d'autres choses encore ... Une attention particulière sera donnée aux enfants et à la mixité des publics !

Actions « mobilité active »

Suite au travail du Groupe Action mobilité, une vérification des sentiers « usuels » a été réalisée sur le terrain par la FRW et un état des lieux a été présenté à Madame Verschuere. L'échevine précise que la réfection des sentiers est importante : des crédits y sont inscrits au budget 2020, l'accessibilité à certains sentiers sera prise en compte pour l'achat d'un nouvel outillage, le renforcement de l'équipe d'ouvriers en place permettra de dégager du temps pour la réfection des sentiers.

Questions et remarques

- Les membres regrettent que le sentier du circuit d'interprétation (Orroir) et le sentier à dalles (Amougies) manquent d'entretien. Une réunion de travail sera organisée une fois le budget connu afin de prioriser les travaux à réaliser.
- Dans les bois de l'Enclus, lors de l'organisation de courses VTT, des autorisations sont délivrées pour le passage des coureurs et la présence de supporters le long du parcours. Malheureusement certains organisateurs ne respectent pas toujours les sentiers balisés, ce qui peut nuire à la nature. Pourquoi ne pas faire respecter les règles à tous ?

5. Divers

Madame Verschuere rappelle l'activité organisée par le Parc naturel du Pays des Collines à savoir la balade paysagère du 16 février qui s'inscrit dans le cadre de la Charte Paysagère. Les modalités suivront.



Secrétariat

Fondation rurale de Wallonie

Présidence

Mme VERSCHUERE Christel